



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/RES/49/33
30 janvier 1995

Quarante-neuvième session
Points 76 et 147 de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission) (A/49/618)]

49/33. Élargissement de la composition du Comité des
utilisations pacifiques de l'espace extra-
atmosphérique

L'Assemblée générale,

Se réjouissant du fait que des États appartenant à plusieurs des groupes régionaux aient exprimé le désir de devenir membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique,

Prenant acte du rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique 1/,

Décide d'élargir la composition du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en portant de cinquante-trois à soixante et un le nombre de ses membres, à raison de deux sièges supplémentaires au maximum pour chacun des groupes régionaux qui ont exprimé le désir d'être mieux représentés au Comité, et de demander au Président de l'Assemblée générale, après consultation avec les groupes régionaux intéressés, de nommer au maximum huit nouveaux membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

83^e séance plénière
9 décembre 1994

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session, Supplément n° 20 (A/49/20).

